

Edito

En ce début d'année scolaire, nous avons eu l'immense plaisir d'apprendre la réouverture de la troisième classe de notre école.

Petit rappel...

Lors de notre précédent mandat, nous avons été particulièrement marqués par la désaffectation de notre école, pour différentes raisons, aboutissant à la fermeture d'une première classe, puis d'une deuxième. Après avoir pris le temps d'en analyser les différentes raisons, nous avons décidé de relever le défi et de faire en sorte que les enfants, par l'intermédiaire de leurs parents, retrouvent le chemin de notre école.

L'une des raisons de cette désaffectation résidait dans la difficulté pour les jeunes ménages, de fixer leur résidence sur le territoire de la commune. Notre situation en pleine zone touristique avec la pression des prix qui en résulte, était dissuasive.

Notre politique communale a donc consisté, lors du précédent mandat et poursuivie jusqu'à ce jour, à permettre à ceux qui travaillent dans notre secteur, de s'y fixer avec leur famille, dans des conditions acceptables.

Cela nous a conduits à acquérir des terrains afin de permettre de proposer par l'intermédiaire de sociétés spécialisées :

- ✓ de nouveaux logements localisés à proximité de l'école,
- ✓ des appartements en accession à la propriété actuellement en cours de réalisation,
- ✓ d'aider les particuliers, par l'intermédiaire de la Communauté de Communes, à rénover des bâtiments offerts à la location,
- ✓ de participer à des opérations de remembrement avec des particuliers, afin d'offrir à de jeunes couples la possibilité d'acquérir des parcelles pour construire leur logement, sous réserve de le conserver à usage principal pendant un certain temps.

Dans la mesure du possible, nous avons également fait en sorte de faciliter la vie des familles, en adaptant notamment le temps scolaire et les horaires de garderie, et en restant à l'écoute tant des professeurs des écoles que des parents, acceptant par exemple de maintenir, à leur demande, le temps scolaire du mercredi matin.

Cet effort a été particulièrement relayé par la nouvelle équipe enseignante, ainsi que par l'association des parents d'élèves, qui ont parfaitement compris que la vie d'un village commence par ses enfants et son école.

Suite à ces efforts conjugués, et sans avoir la certitude d'atteindre notre objectif, nous avons cependant décidé, en ce début d'année, d'engager la rénovation du bâtiment de l'école primaire, afin d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions, en cas d'ouverture de classe.

Pari gagné!

De son côté, l'Inspection académique a tenu ses engagements en maintenant l'enseignante remplaçante pour soutenir notre directrice, et en nommant immédiatement une troisième enseignante pour la nouvelle classe. Nous les avons remerciés pour cela. Rien n'est cependant définitif : l'effort doit être maintenu pour stabiliser cette troisième classe. Aussi chacun comprendra que nous n'accordons jamais de dérogation pour scolariser un enfant dans une autre commune limitrophe, la vie de notre école en dépendant !

Mais tout porte à croire que le dynamisme de nos enseignantes, le formidable soutien des parents d'élèves et la volonté indéfectible du conseil municipal ne pourront que pérenniser cette bonne nouvelle...

Le Maire
Georges Lagrange



De gauche à droite, Marion Rossi, Justine Viry remplaçante rattachée à Montriond, la nouvelle enseignante Laurette Panseri et la directrice Sandrine Blanc.

L'école compte désormais 57 élèves répartis en trois classes de 17 à 20 élèves, des effectifs qui offrent de très bonnes conditions de travail. Laurette Panseri, originaire de Franche-Comté, enseignait dernièrement à l'école des Houches. Elle a intégré l'équipe pédagogique de Montriond et pris en charge les élèves de CP et CE1.

Montriond retrouve sa 3^{ème} classe !

Les parents d'élèves de l'école de Montriond ont eu l'immense fierté d'annoncer la réouverture de la 3^{ème} classe. Pour mémoire, rappelons que notre établissement comptait 72 inscrits en 2008 répartis sur 4 classes, puis est redescendu à 28 élèves en 2012 sur seulement 2 classes de la petite section au CM2.

La motivation des parents d'élèves, ainsi qu'une équipe enseignante très investie et le soutien sans faille de la municipalité ont permis de surmonter toutes les difficultés et les très nombreuses démarches nécessaires à la réouverture de cette classe. Pour la rentrée scolaire 2016/2017, notre école compte désormais 57 enfants répartis sur 3 classes et auront la chance d'évoluer dans des locaux fraîchement rénovés et qui vont, nous en sommes persuadés, permettre aux enfants de s'épanouir et d'apprendre dans les meilleures conditions.

De plus, pour le confort de tous, la municipalité a mis en place un système de garderie qui accueille les enfants dès 7h45 et, jusqu'à 18h30, ce qui donne aux parents une grande plage horaire.

La bonne ambiance et la convivialité qui règnent au sein de l'APE (Association des Parents d'Elèves) ont permis la mise en place de deux manifestations au cœur du village : le marché de Noël qui aura lieu début décembre et la kermesse courant juin. Les bénévoles permettront de financer des activités éducatives, culturelles et sportives au profit de tous les enfants de notre école.

Nous sommes fiers de tout ce chemin parcouru et de vous le faire partager à travers ces quelques lignes.

Les parents d'élèves

Les écoliers à la pêche

En juin dernier, les enfants de l'école de Montriond ont participé à une initiation à la pêche au lac. Cette manifestation était organisée par l'Amicale des Pêcheurs de Montriond, aidée par Daniel Dizard, Président de la Fédération de Pêche de Haute-Savoie avec le concours de 3 initiateurs de la vallée d'Abondance. Les enfants ont bénéficié d'un atelier pédagogique et chaque participant a pu pêcher et repartir avec sa truite.

Vu le sourire des enfants, nous reconduirons sans doute cette matinée en juin prochain !



Un budget 2016 dans la continuité

Dès son élection, l'équipe municipale actuelle a inscrit au budget les grands projets d'investissement à mener au cours de sa mandature. Le budget 2016 s'inscrit donc dans la continuité de ces projets communaux.

Cette volonté de définir d'emblée les projets à entreprendre entre 2014 et 2020 a surtout pour but d'avoir une vue d'ensemble des sommes à engager, permettant aux élus de se projeter dans l'avenir ; cela garantit également un cadre de travail pour la réalisation de ces projets, mais surtout la gestion claire et rigoureuse des finances publiques.

Le budget principal 2016 est marqué par deux faits majeurs que sont la baisse des dotations, d'où la nécessité, pour compenser, d'augmenter légèrement le taux des taxes locales.

CHUTE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

- 95 000 € EN 5 ANS

Depuis 2011, une baisse drastique des dotations versées aux communes par l'Etat s'est poursuivie.

En 5 ans, cette perte s'élève à **95 000 €** pour Montriond.

IMPÔTS LOCAUX : UNE LÉGÈRE HAUSSE

Pour faire face à la baisse de ces dotations, et pour poursuivre le rythme des investissements et aménagements de la commune, la municipalité a décidé d'augmenter légèrement le taux des 4 taxes

NOUVEAUX TAUX

Taxe d'habitation :

11,24 % (au lieu de 11,02 % en 2015)

Taxe foncière sur le bâti :

5,74 % (5,63 % en 2015)

Taxe foncière sur le non bâti :

43,87 % (43,01 % en 2015)

Contribution Foncière des Entreprises :

14,66 % (14,37 % en 2015).

Budget Tourisme

Outre le budget principal, la commune finance également ses actions grâce à différents budgets, dits «budgets annexes» : budget «Parking», budget «forêt et agriculture», budget «Eau et assainissement» et le budget «Tourisme». Celui-ci est alimenté principalement par la redevance versée par la SERMA au titre de la location du territoire du domaine skiable d'Avoriaz.

Cette redevance est stable ce qui s'explique par plusieurs facteurs :

- Plus de passages ont été comptabilisés sur la télécabine d'Ardent, ainsi que sur le nouveau télésiège des Brochoux,
- Chaux-Fleurie avec la liaison Portes du Soleil par Châtel reste une valeur sûre, très fréquentée !
- Le télésiège de Mossette a été quant à lui en forte baisse l'hiver 2015/2016, un recul dû principalement aux mauvaises conditions d'enneigement du début de saison et du manque de neige sur ce secteur. Cette faiblesse devrait être compensée l'hiver prochain grâce aux travaux entrepris par la SERMA (voir page 5).

Ce budget permet de financer des réalisations à vocations touristiques comme par exemple pour cette année 2016 :

- ✓ Mise en place d'une navette gratuite entre le lac et Morzine,
- ✓ Création d'une aire de jeux près de la salle du Domaine du Baron,
- ✓ Création d'une zone de pique-nique au bout du lac avec construction de barbecues,
- ✓ Remplacement et installation de la webcam à la Licherette,
- ✓ Installation de 6 abribus.

REDEVANCE SERMA

ces revenus sont stables :

- 1 122 000 € en 2015
- 1 211 000 € en 2016



Abribus construit devant la mairie.

La Salle des Associations :**956 000 €**

Cette salle, prévue sur la dalle au-dessus du parking, est un projet porté depuis de longues années par la municipalité. Le permis de construire a été délivré au printemps dernier, pour un début des travaux prévu courant 2017.

Reporté
2017**Réhabilitation de l'école primaire****324 000 €**

L'école primaire communale a fait peau neuve pour cette rentrée 2016. Du préau aux salles de classe, en passant par la cantine, de nouveaux revêtements de sol ont été posés, ainsi qu'un système de chauffage plus performant. Une mise au norme de l'électricité et l'installation d'un élévateur ont également été réalisées. La réfection des peintures a complété ce programme de rénovation qui permet aux enseignants ainsi qu'aux élèves de travailler dans de meilleures conditions (voir aussi page 4).

Salle hors sac**820 000 €**

Les études sont en cours pour ce projet de réalisation d'une salle hors-sac sur le plateau de la Licherette.

Reporté
2017**Aire de Jeux au lac****68 000 €****Aménagement du Bout du Lac****45 000 €****Des espaces aménagés pour profiter du lac**

Consciente de l'intérêt touristique de son plan d'eau, la commune a entamé ce printemps un beau programme de mise en valeur du lac.

Près du Domaine du Baron, les anciens tennis ont été reconvertis en espace de jeux pour enfants, accessibles jusqu'à 12 ans. Le projet, confié à la société haut-savoyarde Algoa, comprend divers éléments en bois : balançoires, toboggans, modules à grimper, à jouer ou à se cacher, pont de singe en rondins et filets, jeux d'équilibre,... Ces éléments sont en robinier-acacia, ce qui ajoute une touche naturelle appréciable dans l'environnement du lac. Sous les modules, le sol a été traité selon les normes de sécurité en vigueur, avec un bac de rétention rempli de gravier, ce qui permet d'amortir les chutes des usagers.

A l'autre bout du lac, un autre projet a vu le jour cet été avec des tables de pique-nique et des barbecues en libre accès, répartis sur cet espace végétalisé (réalisé par la société Trombert Espaces Verts).

Carrefour des Plagnettes**450 000 €**

Les travaux aux Plagnettes touchent à leur fin. Le coût de ce chantier d'envergure a été supporté conjointement par le Département et la Commune. Pour Montriond, le budget est de 450 000 € pour la dernière tranche réalisée en 2016.

Abribus**55 000 €**

Depuis le début de l'été, 6 abribus ont été installés dans notre village (voir page 5)

Cascade d'Ardent**990 000 €**

L'aménagement de ce site naturel majeur de la commune est une priorité de la municipalité. Ce projet comprend le remplacement de la passerelle existante, mais pas seulement puisqu'il est question de la mise en valeur globale du site. C'est pour anticiper cet investissement d'envergure que les élus avaient déjà décidé de provisionner une somme importante sur le budget 2015 et de poursuivre cet effort sur l'exercice 2016 avec le financement de la partie «étude préalable», actuellement en cours de réflexion.

Réseau d'eau potable au hameau du Pas**300 000 €**

Cette nouvelle tranche de travaux comprend l'entretien du réseau de distribution d'eau potable au hameau du Pas.

Reporté
2017**Travaux et aménagements divers**

✓ Étude sur l'aménagement de la zone d'Ardent* : **15 000 €**

Reporté
2017

✓ Nouveau matériel informatique pour l'école : **5 000 €**

✓ Achat de tentes et matériel d'animation : **15 000 €**

✓ Développement de la télégestion du réseau d'eau potable : **10 000 €**

✓ Véhicule du Garde Municipal : **15 000 €**

Reporté
2017

*Le projet d'Ardent (présenté dans le numéro 4 de mai 2015) prévoit un aménagement prenant en compte l'environnement ainsi que les attentes des riverains. L'objectif est d'améliorer et de maîtriser le développement de ce secteur stratégique pour l'image touristique de la commune, porte d'entrée d'Ardent-Les Lindarets et de la liaison Portes du Soleil par Châtel, la Suisse et Avoriaz.

Il faut aussi prendre en compte les besoins de stationnement, de cheminements piétons, d'urbanisation,... Un vaste projet d'urbanisation qui verra le jour sous réserve d'obtenir un accord entre toutes les parties concernées.

Travaux Communaux

Sur le budget 2016, de nombreux chantiers ont vu le jour au cours de l'année. Voici quelques uns des principaux chantiers réalisés ou encore en cours.

Mise aux normes du groupe scolaire

D'importants travaux ont été entrepris cette année à l'école avec la réfection de l'électricité, du chauffage et des peintures. Les deux classes du primaire ont été équipées de tableaux numériques interactifs.

Notons également que, pour se mettre en conformité avec la loi sur l'accessibilité des bâtiments publics, un élévateur à usage des personnes à mobilité réduite a été installé dans le bâtiment principal pour desservir tous les étages où se trouvent la cantine, le préau et les salles de classe.

Refection des berges de Dranse



Suite aux inondations de mai 2015, plusieurs tronçons seront renforcés sur les berges entre les Chebourins et la Glière. Ces travaux vont se poursuivre cet automne.

Aménagement du Carrefour des Plagnettes



Cette année, les travaux se sont concentrés sur le secteur du «Pont de fer» avec la fin des travaux du rond-point et de ses abords. Cette dernière tranche comprenait la réalisation de la voirie et des trottoirs, l'enfouissement des réseaux, l'éclairage public, l'aménagement d'espaces verts, la construction de la plateforme multimodale pour les bus (transports scolaires, Balad'Aulps bus, lignes régulières LISHA...) et d'espaces de stationnement avec un abribus. Il reste la signalisation à finaliser avec entre autre, le déplacement des panneaux directionnels et des candélabres pour mieux les positionner.

Construction de 6 abribus...

Entre le début du printemps et l'été, 6 abribus ont été implantés sur la commune afin d'abriter les passagers des navettes. Cette mesure tend à favoriser les déplacements en transport en commun en gommant toutes les contraintes liées à cette pratique et dont fait partie l'attente sous la pluie ou la neige. Un modèle d'abribus a été installé à La Ranche, deux autres au lac, deux encore au chef-lieu (devant la mairie et l'Office de Tourisme) et un exemplaire plus grand au rond-point des Plagnettes sur la plateforme multimodale. Un septième exemplaire sera posé à l'Elé, après les travaux de reprise de la voirie.

Ces chalets ont été posés par l'entreprise de charpente d'Etienne Page. Les abribus sont en douglas thermo-traité ce qui leur garantit une belle longévité.



Travaux communaux (suite)

Assainissement aux Lindarets

Grâce à ces travaux, les derniers chalets situés en contre-bas du village pourront être reliés au réseau d'assainissement collectif.

Travaux du clocher

Les paliers qui supportent la grosse cloche ont été remplacés par l'entreprise Paccard, orfèvre en la matière.

Travaux divers

- ✓ Création d'un nouveau columbarium au cimetière.
- ✓ Réfection de la conduite d'eau des Drobounes et des Brochoux.

Travaux en forêt

Le débroussaillage du Chesnay a débuté au printemps et se poursuivra cet automne. Une nouvelle tranche de travaux de débroussaillage a été menée dans le secteur d'Ardent.



La municipalité remercie tous les propriétaires qui ont rendu possible ces deux opérations de reconquête des alpages du Chesnay et d'Ardent où les résultats sont encourageants. D'autres actions se réaliseront dans les prochaines années : Zaulay et les Gaillardets probablement en 2017 et par la suite, autour des hameaux.

La collaboration des propriétaires sera à nouveau sollicitée pour améliorer le cadre de vie de notre village.

Une nouvelle ligne de bus

Cet été, la municipalité a mis en place une nouvelle ligne de bus entre la mairie de Morzine et le Lac de Montriond. Ce service avait pour but de faciliter les déplacements, de fluidifier la circulation des touristes se rendant au lac et surtout de limiter le nombre de véhicules à stationner près du plan d'eau, compte-tenu de l'espace contraint des parkings.

Cette ligne a été opérationnelle dès le 11 juillet jusqu'à la fin août. Au total, 1665 personnes ont été transportées avec 4 points de ramassage sur notre commune. Ce résultat est encourageant pour une mise en service en cours de saison d'été.

Afin de reconduire ce service l'année prochaine, une réflexion va être engagée avec la commune de Morzine afin de mutualiser les coûts de fonctionnement.

Travaux sur les pistes

Ces travaux ont été réalisés par la SERMA dans le cadre de la Délégation de Service Public qui lie la société à notre commune.

Terrassement sur les pistes

Les finitions des pistes Blue Velvet, du bas de l'Abricotine, de la piste de Mossette ainsi que des abords du nouveau télésiège des Brochoux sont en cours (Terrassement et engazonnement).



Canons neige

Cette année, l'accès au secteur des Brochoux (Piste de la Mossette) ainsi que le bas de la piste de l'Abricotine seront équipés de canons à neige. Ces équipements de neige de culture pourront fonctionner grâce aux travaux de pompage du lac réalisés en 2015 et seront reliés à l'usine à neige des Prolays.



Élargissement de piste

La SERMA a aussi entrepris d'élargir la piste de La Combe à Floret sur certains tronçons, notamment sur les secteurs les plus étroits, de manière à rendre la piste plus praticable pour les débutants. Ces travaux seront terminés pour le début de la prochaine saison d'hiver.

Plantations dans le Stash

Une nouvelle tranche de plantations et de protections est en cours, réalisée par l'ONF.

Mieux exploiter la forêt

Depuis 2005, une charte forestière permet aux communes de la Communauté de Communes du Haut-Chablais (CCHC) de réfléchir ensemble à l'avenir de leur forêt et de mener des actions en mesure de mieux valoriser ce patrimoine naturel.

La forêt : une ressource importante

De nombreuses réalisations ont été menées autour de la mobilisation du bois (créations de dessertes forestières, regroupements et/ou associations de propriétaires privés,...), de la valorisation du bois-énergie (structuration de la filière bois-énergie) et des différentes fonctions de la forêt, de son rôle de protection (risques naturels, filtration de l'eau, limitation de l'érosion des sols,...), à son rôle écologique (Natura 2000,...) ou social (préservation des paysages, ouverture au public...).

Le Haut-Chablais dispose d'une ressource importante en bois de qualité. Cependant, faute d'un réseau de dessertes suffisant, de nombreux massifs forestiers restent peu ou pas exploités. Afin d'améliorer et de développer les accès, 10 périmètres de schémas de desserte ont été définis, couvrant l'ensemble des 15 communes du territoire de la CCHC.

L'objectif du schéma de desserte

Véritable outil d'aide à la décision, ces périmètres permettent d'organiser les actions à mener de manière cohérente et concertée. A ce jour, 7 périmètres ont déjà été réalisés (ou partiellement réalisés) et 3 autres (dont celui de Montriond), demeurent en cours d'étude afin de couvrir de manière exhaustive tout le Haut-Chablais.

Le but est de recenser et de localiser les zones forestières et pastorales actuellement inexploitable pour y étudier les possibilités de création de dessertes. Pour que la rentabilité soit assurée, la priorité est donnée aux secteurs qui permettront une mobilisation maximale des bois tout en favorisant les dessertes multifonctionnelles, c'est-à-dire, là où le tracé de la desserte pourra avoir une autre fonction comme l'accès à un alpage, la création d'un sentier de randonnée,...

Ajoutons que les schémas de dessertes sont financés par la CCHC avec une aide de la Région et du Département ; l'animation de la démarche est confiée à Coforêt. Ces schémas sont mis en place sur des massifs forestiers cohérents d'au moins 1000 hectares. Ils doivent aboutir en priorité à des programmes d'investissements cohérents et rentables à l'échelle des massifs, tout en minimisant les impacts sur les milieux à forte sensibilité paysagère et environnementale.



Le débardage par câble-mât offre de nombreux avantages : les grumes, suspendues par un chariot qui se déplace sur un câble, sont sorties sans être abimées et sans abimer les autres arbres sur pieds, ce qui n'est pas toujours le cas lors du traînage des bois. Le tassement des sols dû au passage des camions est limité, ce qui est appréciable pour éviter les ornières et l'érosion des sols. Le câble-mât avec une portée de plusieurs centaines de mètres évite également la création de multiples pistes forestières et permet de rentabiliser au mieux l'exploitation de la forêt.

La forêt de Montriond en chiffres

Surface totale de la commune : 2477 ha

Surface de forêt : 1328 ha

Surface inexploitable : 20%

Surface non desservie : 50%

Surface desservie par tracteur : 30%

Longueur existante de piste forestière : 24 km

Longueur existante de route forestière : 3,6 km

Le schéma de dessertes de Montriond

Sur Montriond, 3 projets de création de dessertes forestières font l'objet actuellement d'une étude technique approfondie et opérationnelle :

- ✓ Projet 1 : Les Gaillardets, projet de route forestière sur 1330 m avec deux places de dépôt et retournement et une piste de débardage pour desservir la forêt de Zaulé, la Maison Neuve et le Latay,
- ✓ Projet 2 : Aux Lindarets, projet de transformation de piste des Grolets en route forestière empierrée sur 1165 m,
- ✓ Projet 3 : La Joux-Verte, projet de piste de débardage sur 1022 m.

A ce jour, il reste à réaliser les études d'opportunité et la mise en place des scénarios de mobilisation. Ces schémas seront ensuite réalisés par les maîtres d'ouvrage concernés (communes, association de propriétaires...).

Notons que les projets 2 et 3 se situant en forêt communale, la municipalité décidera de leur mise en œuvre selon le coût final. Pour le projet 1, les propriétaires forestiers privés seront consultés via Coforêt pour savoir s'ils veulent le réaliser. Une approche financière des coûts leur sera présentée mais il faut savoir que le taux de subvention est de l'ordre de 50% et peut même aller jusqu'à 80% pour les forêts privées, le reste étant à la charge des propriétaires du massif concerné.

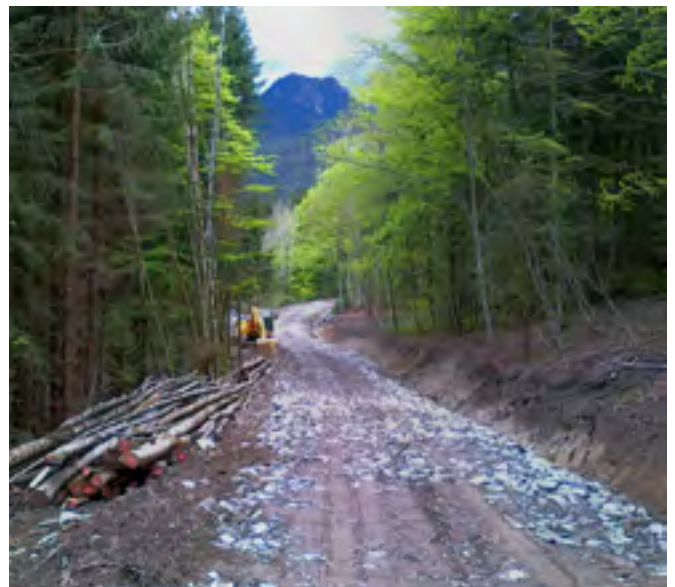
Piste ou route forestière ?

La différence entre ces deux types de dessertes est d'ordre technique. La piste forestière sert au débardage du bois par les tracteurs forestiers. Le temps de traînage est souvent très long et les bois risquent donc d'être abimés.

La route forestière est accessible aux grumiers et aux camions munis de câbles. Elle est plus large et de pente plus faible qu'une piste, ce qui permet un gain de temps, le travail des tracteurs est optimisé, l'installation d'un câble est facilitée et permet de mobiliser les bois de part et d'autre de la route. Les routes sont munies de places de retournement et peuvent être reliées aux pistes existantes.

Pente et largeur définissent aussi routes et pistes :

Type de desserte	Largeur de chaussée	Pente en long
Route forestière	Minimum : 3,5m	Maximum : 12 %
Piste de débardage	Minimum : 3,0m	Maximum : 30 %
Route pastorale	Minimum : 3,0m	Maximum : 12 %
Chemin pastoral	Minimum : 2,5m	Maximum : 30 %



Exemple de la desserte forestière des Ravières, dernièrement réalisée sur la commune de La Vernaz.

Le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) organise des sorties et animations pour les anciens.

Cette année, une sortie au Salève et un repas aux Lindarets leur ont permis de se retrouver au cours de moments pleins de convivialité.

Une belle sortie au Salève

C'est par une belle journée ensoleillée que 43 anciens de la commune sont allés le 7 septembre visiter le Salève. Cette sortie organisée par le CCAS de Montriond, a débuté par la visite de la Maison du Salève à Présilly avec un accueil gourmand suivi d'une visite guidée. Puis le groupe s'est rendu au sommet du Salève en prenant le téléphérique. Pour les plus courageux, une petite marche d'une vingtaine de minutes leur a permis de profiter du panorama avant de passer à table pour un bon repas au Restaurant l'Observatoire, avec une vue magnifique sur le Genevois. Et pour terminer la journée, la visite du musée «Le tout petit pays» à Andilly a transporté le groupe dans un univers où se mêlent la poésie et la féerie des esprits de la nature : Fées, Elfes et Lutins des Forêts ! Un bon moment de plaisir et de convivialité pour tous.



Le repas des aînés

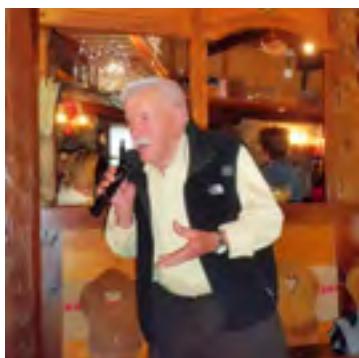


Dimanche 9 octobre

Les anciens étaient invités à un déjeuner au restaurant La Ferme aux Lindarets. L'Orchestre municipal est venu jouer une aubade pendant l'apéritif puis tout le monde est passé à table. Pendant le repas, certains anciens ont poussé la chansonnette et d'autres ont raconté des histoires. La chorale Contre-temps est passée en fin de repas pour quelques chansons reprises en chœur. Un bon déjeuner, l'occasion de retrouvailles pour tous, tout cela par une très belle et agréable journée, de quoi satisfaire les 63 convives de ce repas.

Une pensée pour tous...

Pour tous ceux qui n'ont pas pu venir à ce déjeuner aux Lindarets, les membres du CCAS iront chez eux juste avant Noël pour leur remettre un colis gourmand et leur souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.



Roger Burnoud a chanté et joué de son instrument de musique



Jean Gaillard a régalé l'assistance de sa belle voix



Clément Braize a aussi poussé la chansonnette



Jean-Claude Neuraz a raconté des histoires

Retour sur l'été

La 74^{ème} Compagnie



15, 16 et 17 juillet 2016

La 74^{ème} Compagnie a établi son camp au Pré pour nous faire revivre ce que pouvait être la vie dans un camp US, au temps de la seconde guerre mondiale. Ils étaient environ 180 passionnés avec leurs véhicules et tout le matériel d'époque, le tout en parfait état de marche.

Tous les matins, la journée commençait avec la levée des couleurs au son du clairon, puis s'ensuivaient des balades avec les visiteurs à bord des véhicules d'époque, tandis que sur le lieu même du camp, le public était nombreux à assister à des reconstitutions de batailles entre reconstituteurs français et italiens.

Cette ambiance de fête s'est poursuivie tard le samedi soir avec le concert des « Satins Dolls Sisters », au cours duquel chacun a pu exprimer ses talents de danseurs.

Un week-end très ensoleillé qui, de l'avis de tous, a été une parfaite réussite...



7^{ème} KMW Craft de Nantaux

18 septembre 2016

Il fallait avoir une grosse envie pour s'élancer au départ de cette course de montagne, tant la météo faisait grise mine, avec une pluie fine mais continue qui a accompagné les coureurs tout au long de la matinée. Pour les organisateurs, le collectif de La Meurienne Animations avec Les Vorosses et le soutien du Secours en Montagne, l'objectif a été atteint avec plus de 110 participants. Saluons le travail des bénévoles, depuis la préparation jusqu'au jour de la course! Le classement scratch a été remporté par Samuel Equy (Grésivaudan-Isère), devant le Chambérien Etienne Loisel, puis à la 3^{ème} place Thibault Anselmet (Corbier Ski Alpinisme). Le repas et la remise des prix se sont déroulés au Domaine du Baron dans une ambiance très chaleureuse. Les résultats complets à consulter sur : www.kmvanantaux.fr



Au revoir Kinsi



L'école de Montriond a perdu Kinsi au terme d'une maladie dont elle parlait peu.

Elle aimait cette école et son travail qui consistait à effectuer le ménage et surtout à apporter de l'aide aux enfants au moment de la cantine. Pour ceux qui l'ont cotoyée, c'était une personne agréable, courageuse, souriante et qui trouvait auprès des enfants un certain bonheur.

Kinsi Moussa Galib de son nom de jeune fille, était née le 18 août 1961 à Djibouti.

C'est là qu'elle a rencontré un militaire engagé

pour plusieurs années, Michel Raisoir. Ils se sont mariés à Djibouti le 20 février 1992 et ensemble ont élevé 5 enfants : Franck, Hodan, Adan, Samantha et Daros.

De retour en France, ils se sont installés à Montriond dont Michel était originaire. Là, Kinsi a trouvé du travail dans plusieurs postes, d'abord à l'école puis à l'hôtel Les Sapins et à l'Auberge du Mont Rond. En mai 2009, Kinsi revient à l'école de Montriond ou pendant 7 ans, elle s'occupa des enfants avec compétence et attention.

Nous sommes tous très touchés par le départ de Kinsi. Par ces quelques mots, Monsieur le Maire et l'ensemble des élus et du personnel, les enseignants et les parents d'élèves, veulent témoigner leur reconnaissance à Michel et à ses enfants pour le travail que Kinsi a accompli pendant ces sept années à l'école du village.

Etat Civil

Mariages

Le 10 juin 2016 : Michaël Francis DUFFIN et Emily Mary TURNBULL

Naissances

Le 4 mai 2016 : Edward Iwan CHLOPAS, fils de Paul CHLOPAS et Rebecca RUDD
 Le 21 mai 2016 : Emmie Jeanne DEFFERT, fille de Anthony DEFFERT et Caroline PERNET
 Le 28 juillet 2016 : Rory Jacques HUNTER, fils de Darren HUNTER et Sinéad GAVAGHAN
 Le 30 août 2016 : Diggory Janis Zebedee PETERS, fils de Zebedee PETERS et de Amie WILLS

Décès

Le 23 juin 2016 : Kinsi MOUSSA GALIB - 54 ans
 Le 10 août 2016 : Jérôme Henri Marie VINEL - 62 ans
 Le 11 octobre 2016 : Hippolyte BRAIZE - 90 ans
 Le 17 octobre 2016 : Jean Ernest MICHAUD - 86 ans